

MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUVEZE - 26170
PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 23 Août 2022 à 19h00

SESSION ORDINAIRE

PRESENTS : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance
 Alain BOULET, adjoint au maire – Michèle SAMSON VANMOER et Nicolas WEBER conseillers municipaux.

ABSENT EXCUSE : Frédéric JULLIEN, Jean Daniel REYNIER et Catherine SPITZ

INVITES : néant

Date de convocation : 18/08/2022

Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze

Nombre de conseillers : 7 _ **Quorum** : 4. _ **présents** : 4 **votants** : 3

Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.

 ORDRE DU JOUR

- 1- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal en date du 13/07/2022**
- 2- **Décision modificative (travaux STEP)**
- 3- **Modification des statuts de SDTV**
- 4- **Approbation du programme de travaux d'eau potable**
- 5- **Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'eau potable sur la commune**
- 6- **Délibération pour les dons à la commune**

La séance est ouverte à 19h00.

- 1- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 13/07/2022** :
 Pas de rectification à apporter

Mise au vote avec 4 voix **POUR**
 Adopté à l'unanimité

- 2- **Décision modificative** :

Suite aux travaux effectués sur la station d'épuration les dépenses sont supérieures aux prévisions pour la somme de 4705.60 € en investissement.

Mise au vote avec 4 voix **POUR**
 Adopté à l'unanimité

- 3- **Modification des statuts de SDTV (Syndicat Départemental de Télévision de la Drôme** :

La modification des statuts du syndicat doit être approuvée par la délibération du Conseil municipal

Mise au vote avec 4 voix **POUR**
 Adopté à l'unanimité

4- **Approbation du programme de travaux d'eau potable**

La commune dispose d'un schéma directeur sur l'eau potable depuis 2021 qui dresse un diagnostic du réseau et propose un programme d'actions chiffré et hiérarchisé à mettre en œuvre. Suite aux conclusions de celui-ci la commune a décidé d'engager un programme de travaux pour un montant estimatif global de 112 500 € HT

Mise au vote avec **4 voix POUR**
Adopté à l'unanimité

5- **Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'eau potable sur la commune**

La commune a souhaité l'assistance technique et administrative du département concernant les travaux envisagés sur le réseau d'eau potable, le pôle ingénierie eau et assainissement du département va assurer cette mission de mandat de maîtrise d'ouvrage pour un montant de 7330,80 € TTC.

Mise au vote avec **4 voix POUR**
Adopté à l'unanimité

6- **Délibération pour les dons à la commune**

A la demande du Service de Gestion Comptable de Nyons, la Maire explique à l'ensemble du Conseil Municipal, que dans le cas où la commune serait amenée à recevoir une somme d'argent sous forme de don, une délibération doit être prise pour autoriser la commune à le percevoir.

Mise au vote avec **4 voix POUR**
Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

Pour mandater la facture pour le passage de la comptabilité à la norme M57 au 1^{er} janvier 2023, une décision modificative a été prise et rattachée à ce conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 19h45

La maire,
Mme BREDY Muriel

La secrétaire de séance,
Mme BREDY Muriel

Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 11/10/2022 et consultable en mairie